

## ABONNEMENT

Saumur	
Un an . . . . .	18 fr.
Six mois . . . . .	9
Trois mois . . . . .	4 50
Poste	
Un an . . . . .	20 fr.
Six mois . . . . .	10
Trois mois . . . . .	5

## On s'abonne

A SAUMUR  
Au bureau du Journal  
ou en envoyant un mandat  
sur la poste  
et chez tous les libraires

POLITIQUE. LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

## L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

Rédacteur en Chef : Jean DASSY

## INSERTIONS

Annonces, la ligne . . . . .	20
Réclames, — . . . . .	30
Faits divers — . . . . .	75

## RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas. Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

L'Agence Havas, 34, rue Notre-Dame-des-Victoires, et 8, place de la Bourse, est seule chargée à Paris de recevoir les annonces pour le journal.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire  
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir, Saumur

Les insertions doivent être payées d'avance.  
Un trimestre commencé sera dû.

SAUMUR, 3 AOUT

## Élections Législatives

DIMANCHE 20 AOUT 1893

CANDIDAT CONSERVATEUR

Eugène BERGER  
Député sortant

## INFORMATIONS

## A L'ELYSÉE

C'est aujourd'hui seulement que M. Carnot part pour Fontainebleau, le Président ayant reçu hier lord Dufferin, ambassadeur d'Angleterre.

Il n'y aura pas de conseil des ministres avant le jeudi 10 août à Fontainebleau.

## POLITIQUE ÉLECTORALE

Le *Matin* attribue à M. d'Haussonville un projet de lutte acharnée contre la politique de conciliation.

M. Dufeuille est parti pour l'Angleterre mandé par le Comte de Paris.

On attache une certaine importance à ce voyage à cause des élections.

## LE PANAMA

M. Sautereau a reçu du gouvernement colombien l'avis de se rendre à Panama en septembre, en vue de la reprise des travaux. L'ingénieur du gouvernement colombien se mettra en route aussitôt après l'assemblée du 24 courant, dans laquelle aura lieu la constitution de la société anonyme pour la reprise des travaux.

## L'AFFAIRE NORTON

MM. Dupuy et Develle ont refusé de témoigner dans le procès Ducret-Norton. L'*Intransigeant* annonce que M. Rochefort se portera partie civile.

Rochefort ne peut pas se porter partie civile, ayant été condamné par défaut.

On s'attend à des incidents très vifs au cours des débats, relativement au rôle joué par M. Constans, qui est revenu d'Houlgate, où il était en villégiature et est rentré à Paris, mandé en hâte, pour des causes touchant à ce procès.

## LES TOURS DE GOBLET

Hier, M. Goblet, dans une réunion à Paris, a accusé M. Yves Guyot, partisan de la séparation de l'Église et de l'Etat comme candidat, d'avoir voté, comme député, le maintien du Concordat.

Or, M. Goblet, partisan de cette séparation, ne s'est pas contenté de voter le maintien du Concordat, mais l'a soutenu, comme ministre, à la tribune. Si donc M. Yves Guyot est un sauteur, comment Goblet doit-il être qualifié?

Il est bon de rappeler que M. Allain-Targé appartient à la même fraction du parti que les deux sus-nommés et mérite tout autant d'être pris au sérieux.

## A LA BOURSE DU TRAVAIL

L'affaire des syndicats professionnels irrégulièrement constitués viendra mardi prochain. Il y a 70 accusés. La peine encourue est une simple amende.

## L'EUROPE ET L'AFRIQUE

La nouvelle mission Monteil, dans l'Afrique

centrale, a pour but de couper aux Belges du Congo l'accès de la vallée du Nil.

## AU DAHOMEY

Le colonel Dumas, commandant intérimaire au Bénin, devait avoir le 25 juillet une entrevue avec Behanzin, qui devait faire sa soumission.

Le colonel, exact au rendez-vous, a attendu plusieurs jours l'ex-roi qui n'est pas venu.

Les chefs et les cabécères qui l'ont accompagné dans sa fuite l'auront détourné de ses idées et entraîné à continuer la résistance. Le général Dodds, qui s'embarquera le 10 août, dirigera, vers le milieu de septembre, une nouvelle expédition contre Behanzin.

Comme au cours de la campagne dernière, la colonne a été retardée par l'insuffisance des porteurs, recrutés parmi les sujets du roi Toffa. Le ministère de la marine a fait expédier au Dahomey quelques centaines de mulets, qui transporteront les vivres et les ravitaillements de la colonne.

## MORT D'EMIN-PACHA

La nouvelle de la mort d'Emin-Pacha est confirmée.

Une dépêche du major Wismann dit qu'Emin-Pacha et sa caravane ont été massacrés à l'ouest du N'yanza, tandis qu'ils se dirigeaient vers le Tougo.

## EXÉCUTION CAPITALE

Ce matin a eu lieu, à Hautmont, l'exécution de Claeys et de Groots, condamnés à mort par la Cour d'assises du Nord pour avoir assassiné une vieille femme.

## L'ANGLETERRE ET LE SIAM

A la Chambre des Communes, sir E. Grey a démenti la nouvelle publiée par le *Daily-News*, que l'amiral Humann avait intimé aux vaisseaux anglais, *Pallas* et *Swift*, de se retirer en dehors des limites du blocus.

Les journaux anglais affirment, pour la plupart, leur dépit de la solution donnée au conflit franco-siamois, la considérant comme trop avantageuse pour la France.

## LA DIRECTION DES BALLONS

M. Mallet vient de faire faire à la direction des ballons un progrès considérable.

Dans un ballon cubant six cents mètres, il s'est tenu 36 heures sans atterrir et sans faire fonctionner le *guide-rap*, grâce à l'hélice de son invention.

M. Mallet a la prétention de demeurer 58 heures dans une quasi-immobilité si le vent lui est contraire, et si le vent lui est favorable, c'est-à-dire du N.-O., de traverser dans ce délai l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie pour aller atterrir en Gallicie.

## AU SOUDAN

Le colonel Combes, commandant par intérim du Soudan français, très éprouvé par suite de la campagne qu'il a si brillamment menée contre Samory, a demandé à revenir en France.

M. Delcassé a fait droit à sa requête, et le lieutenant-colonel Bonnier a été désigné pour le remplacer.

## CÔTE D'IVOIRE

M. Binger, le nouveau gouverneur de la Côte d'Ivoire, va se rendre à Grand-Bassam.

Un de ses premiers actes sera de s'assurer si le blocus effectué par la République de Libéria sur la côte d'Afrique en face de Cavally de Kocktoun ne s'étend pas en face de territoires relevant de notre autorité.

## CHOSÉS D'ITALIE

Le maire de Farnèse vient d'être révoqué pour une cause assez amusante : il a été convaincu d'avoir payé régulièrement un impôt aux brigands de la campagne romaine!

Les manœuvres navales italiennes, auxquelles assiste le prince Henri de Prusse, ont commencé hier. On leur donne une grande importance.

## UN CRIME DE LÈSE-MAJESTÉ

Un capitaine d'artillerie de la garde prussienne a puni de trois jours de salle de police un artilleur, pour avoir injurié un cheval du service royal.

L'artilleur avait dit à un cheval de sa batterie : « Cochon d'animal ! »

## BULLETIN FINANCIER

Paris, le 2 août 1893.

On s'attend pour demain à l'élévation du taux de l'escompte à la Banque d'Angleterre. Cette perspective ne nuit ni à la bonne tenue de nos rentes, ni à la liquidation des valeurs, qui s'opère avec facilité. Le 3 0/0 finit à 98.48, en hausse de 48 centimes. Le 4 1/2, au contraire, est toujours lourd à 104.80.

L'Italien ne reprend pas faveur; on l'a maintenu à 86.65 pour les besoins de la liquidation, qui aurait été désastreuse si l'on n'était parvenu à enrayer les ventes dès le début.

L'Extérieure est assez ferme à 62 34/32. On paraît mieux disposé de ce côté que du côté de l'Italien.

Les sociétés de crédit montrent, comme hier, une certaine animation.

La Banque de France fait 4,035.  
Le Crédit Foncier monte de 960 à 962.

Le Crédit Foncier se maintient à 777.50.  
Le Comptoir National d'Escompte s'est traité à 483.75 et 485.

La Société Générale est calme à 468.50.  
On reste à 115 sur la Banque d'Escompte.

L'émission pour la constitution de la Banque Nationale du Brésil au capital de 20,000 contos, (environ 60 millions de francs) fondée par le comte Fiqueredo, a obtenu un grand succès. Le capital a été souscrit huit fois à Rio-de-Janeiro; la souscription des banquiers européens aurait suffi, d'ailleurs, à elle seule, pour couvrir l'émission. La Banque aura une succursale à Paris.

En banque, l'obligation des Cales de Radoud et Corderies parisiennes se traite couramment de 435 à 436.25.

L'obligation des Chemins Economiques clôturé à 420.

## Chronique Locale

ET DE LOUEST

## BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE DU 3 AOUT

Observations de M. DAVY, opticien

Place de la Bilange, 25, Saumur.

	Baromètre.	Thermomètre
Hier soir, à 5 h.		+ 17°
Ce matin, à 8 h.		+ 16°
Midi,	754 <sup>m/m</sup>	+ 23°
Hausse	2 <sup>m/m</sup>	
Baisse	4 <sup>m/m</sup>	
Température minima de la nuit		+ 14°

## Encore l'adjudication

Une personne parfaitement au courant de toutes les formalités administratives nous adresse la lettre suivante :

« A Monsieur le Rédacteur de l'*Echo Saumurois*.

» L'article « Adjudication municipale » de votre numéro du 2 courant doit être erroné.

» Il n'est pas possible que M. Peton, soi-disant plus libéral que M. Combier, ait signé la lettre que vous mentionnez, au mépris de l'article 115 de la loi municipale du 5 avril 1884 et de l'ordonnance du 14 novembre 1837.

» Il n'est pas possible que M. Piéron, qui veut abolir toutes les barrières d'octroi, élimine d'un concours municipal tout Français n'étant pas Saumurois.

» Il n'est pas possible que M. Langlois, qui fait de la publicité en ballon, restreigne l'affiche à la proportion d'une lettre recommandée.

» Il n'est pas possible que M. Milon soit, au mépris de l'article 32, § 5 de la loi municipale du 5 avril 1884, adjudicataire des fournitures, à moins qu'il ne veuille profiter de l'article 36 de la même loi.

» Il n'est pas possible que M. le Préfet ait approuvé un cahier des charges comme celui que vous signalez.

» Il n'est pas possible que M. Allain-Targé, notre député futur, ait été consulté.

» Veuillez agréer, Monsieur, mes salutations distinguées.

» UN PARTISAN DE L'ABOLITION DES OCTROIS, DE L'ÉGALITÉ ET DE LA PUBLICITÉ.

» 2 août 1893. »

Réponse :

M. Peton a bel et bien signé la lettre que nous avons reproduite et dont un original est à la disposition de tous ceux qui conserveraient encore quelque illusion sur la bonne foi de notre administration municipale.

M. Piéron présidait la commission qui a reçu les soumissions.

Nous ignorons la part de M. Langlois dans cette affaire, où il ne nous semble avoir joué aucun rôle.

Nous ignorons quelles sont les intentions de M. Milon.

Le cahier des charges a été lu tel que nous l'avions signalé et nous n'avons pas à examiner si M. le Préfet l'a approuvé à tort ou à raison.

Nous ignorons si M. Allain-Targé a été consulté. Nous ne le pensons pourtant pas; on le promène comme un fanion, mais il est probable qu'on se soucie de son opinion.

D'ailleurs, qu'attendre d'un candidat qui se soucie des lois d'autant moins, probablement, que c'est lui qui les a faites?

M. Allain-Targé n'a-t-il pas tout récemment dédaigné de se soumettre à la loi et de faire la déclaration exigée pour sa conférence à Montreuil?

Ce qui n'a pas empêché le *Courrier de Saumur* de soutenir effrontément qu'il l'avait faite.

Est-ce que les lois et règlements sont faits pour des notabilités républicaines comme M. Roland, conseiller municipal, directeur du *Courrier de Saumur*, M. Peton, M. Piéron et autres bonnets municipaux?

Si vous parlez d'offrir des bocks et des cigares au père Allain-Targé, à son compère Lockroy, et à tous les frères et amis, alors on vous écartera.

Mais si vous allez réclamer, au plus fort de l'hiver, pour de pauvres diables qui meurent de froid, on vous répond que la caisse de secours à des limites étroites.

Un mot avant de finir. Vous dites, en parlant de M. Allain-Targé : « notre futur député ».

Espérons que les électeurs de l'arrondissement n'auront pas l'idée de se faire représenter par un candidat qui est le premier à donner l'exemple du mépris des lois. J. D.

### A M. Desgenais

Vous avez jugé à propos d'insister sur la réunion de la société Saint-Dominique.

En ce faisant vous avez donné une preuve d'intolérance.

Et comme tous les intolérants, vous offrez le défaut de la cuirasse.

Ce défaut de la cuirasse, je le trouve dans cette phrase :

« D'un autre côté les menuisiers qui étaient la veille, la Sainte-Anne, dans le même local, nous font remarquer qu'ils n'ont rien de commun avec les banquetteurs de dimanche soir. C'est bien ce que nous pensions et nous n'avons jamais eu l'intention de faire allusion à leur corporation. »

Jusqu'à preuve contraire, je penserai que cette assertion est exclusivement votre.

Les ouvriers, même en cas de divergence d'opinions, n'ont pas l'habitude de se renier entre eux ; et raison ils ont.

Qu'auriez-vous dit en tous cas si, m'ingérant dans les affaires des banquetteurs de la veille, j'avais critiqué à tort et à travers une réunion privée, qui n'avait aucune portée politique, aucune allure de manifestation ; surtout si j'avais insinué des allégations fausses ou tout au moins demandant à être contrôlées avant d'être mises au grand jour ?

Nous ne nous sommes pas même occupés de cette réunion et vous auriez bien pu en faire autant à l'égard de gens qui n'avaient aucune préoccupation politique et se retrouvent périodiquement, tous les ans, à la même époque.

On n'y a parlé ni programme, ni élection, bien qu'un candidat, aussi sincèrement républicain que vous, y assistât.

On n'y a crié : Vive personne, et l'eût-on fait, eût-on même crié : Vive l'empereur ! y verriez-vous un si grand mal, vous qui avez poussé ce cri dans le temps ?

Si, pourtant, on a crié quelque chose : Vive l'abbé Garnier ! le candidat républicain de Montmartre, où il ne faudrait pas vous étonner de le voir passer. Mais est-il défendu d'acclamer un ami en société ?

A part cette petite manifestation, à l'arrivée

du brillant conférencier, tout s'est passé aussi bourgeoisement que possible.

Il y avait beaucoup d'invitations et toutes les classes de la société y étaient représentées. Le hasard m'avait placé entre un commerçant de la ville et un ouvrier, gens aimables, que je ne connaissais pas, dont j'ai emporté le meilleur souvenir et auxquels j'ai dû toujours au moins laisser l'impression d'une bonne fourchette.

Si vous aviez été là, et il fut un temps où la chose était dans vos cordes, je gage que vos préventions n'auraient pas tenu ; vous auriez trouvé tout naturel que des gens se réunissent une fois l'an pour se sentir les coudes et affirmer leurs croyances.

Critiquez, épluchez toutes conférences, réunions politiques ou y ressemblant par un côté quelconque, nous n'avons qu'à nous défendre et rétablir les faits si vous les exagérez ou les altérez avec trop de partialité.

Mais si vous nous parlez de « gens qui veulent gravir un roc, se cassent les dents dessus et se retournent les ongles », nous avons le droit d'éclater de rire.

Et si vous ne nous donnez pas même la permission d'aller dîner en ville avec des gens qui ont tout autre chose en tête que les élections, nous avons le droit de vous dire que vous vous trompez étrangement sur votre mission. JEAN DASSY.

#### Conférence publique... privée

Hier soir, M. Allain-Targé, candidat radical, a fait une conférence « privée » devant cinq cents auditeurs (?), dit-on.

N'ayant pas même eu connaissance de cette petite palabre, nous ne pouvons en parler.

C'est sans doute ce que demandait le candidat républicain (sur les affiches) et probablement radical hier soir.

M. Allain-Targé veut la lumière, mais à la condition de pouvoir la mettre sous le boisseau, quand le besoin s'en fait sentir.

#### Hippodrome de Varrains-Chacé

### COURSES DE SAUMUR

6 et 8 août 1893

Premier jour de courses, Dimanche 6 août

*Prix du Gouvernement*, 1,000 fr., moitié des entrées au second. Distance, 2,400 mètres environ.

*Prix de Nantilly* (steeple-chase militaire), un objet d'art ou d'utilité militaire de la valeur de 150 fr. au premier, un autre de la valeur de 100 fr. au second, un autre de la valeur de 75 fr. au troisième, offerts par la Société des courses de Saumur, pour sous-officiers de l'armée active montant des chevaux de troupe. Distance, 1,800 mètres environ.

*Prix de la Société sportive d'Encouragement*, 1,300 fr. dont 1,200 fr. au premier et 300 fr. au second ; le troisième doublera son entrée. Distance, 2,000 mètres environ.

*Prix des Chemins de fer* (course de haies, hacks et hunters, handicap, gentlemen riders), 1,000 fr. dont 500 fr. offerts par la Compagnie d'Orléans, et 500 fr. par la Compagnie de l'Etat. La moitié des entrées au second. Distance, 2,500 mètres environ.

*Prix de Bournan* (steeple-chase militaire), un objet d'art ou d'utilité militaire de la valeur de 500 fr., offert par la Société des Steeple-Chases de France, pour officiers en activité de service, montant des chevaux d'armes. Distance, 2,000 mètres environ.

*Prix de Saumoussay*, steeple-chase militaire, un objet d'art ou d'utilité militaire de la valeur de 1,000 fr., offert par la Société des Steeple-Chases de France, pour officiers en activité de service, montant tous chevaux d'armes. Distance, 3,000 mètres environ.

*3<sup>e</sup> Prix de la Société des Steeple-Chases de France*, 2,600 fr., pour chevaux de 4 ans et au-dessus, nés et élevés en France, n'ayant pas, jusqu'au moment de la course, gagné 15,000 fr. en un ou plusieurs steeple-chases, ni deux prix de 3<sup>e</sup> série, ni un prix d'une série supérieure. Entrée, 100 fr., au second 60 fr. sur le prix ; le 3<sup>e</sup> doublera son entrée. Distance, 3,000 mètres environ.

Lundi 7 août 1893

### GRAND CARROUSEL

Donné par l'Ecole de Cavalerie.

Deuxième jour de courses, Mardi 8 août

*Prix de la Société d'Encouragement*, 3,000 fr. ; la moitié des entrées au second. Distance, 2,000 mètres environ.

*Prix de Saumur* (handicap), 3,000 fr. dont 2,000 fr. offerts par la ville de Saumur et 1,000 fr. par la Société des Courses de Saumur. La moitié des entrées au second après que le troisième aura retiré la sienne. Distance, 2,000 mètres environ.

*Prix du Thouet* (steeple-chase militaire), un objet d'art ou d'utilité militaire de la valeur de 150 fr. au premier, un autre de la valeur de 100 fr. au second, un autre de la valeur de 75 fr. au troisième, offerts par la Société des Courses de Saumur, pour sous-officiers de l'armée active, montant des chevaux de troupe. Distance, 1,800 mètres environ.

*Prix de Bagneux* (steeple-chase militaire), un objet d'art ou d'utilité militaire de la valeur de 500 fr., offert par la Société des Steeple-Chases de France, pour officiers en activité de service, montant des chevaux d'armes. Distance, 2,000 mètres environ.

*Prix du Conseil Général* (steeple-chase handicap), 2,000 fr. dont 1,200 fr. offerts par le Conseil Général de Maine-et-Loire, et 800 fr. par la Société des Courses de Saumur. La moitié des entrées au second après que le troisième aura retiré la sienne. Distance, 4,000 mètres et 20 obstacles environ.

*Prix du Chemin-Vert* (steeple-chase militaire), un objet d'art ou d'utilité militaire de la valeur de 150 fr. au premier, un autre de la valeur de 100 fr. au second, un autre de la valeur de 75 fr. au troisième, offerts par la Société des Courses de Saumur, pour les sous-officiers de l'Ecole d'application de cavalerie, montant des chevaux de cette Ecole. Distance, 1,800 mètres.

*Prix de Muret* (steeple-chase militaire), un objet d'art ou d'utilité militaire de la valeur de 1,000 fr., offerts par la Société des Steeple-Chases de France, pour officiers en activité de service, montant tous chevaux d'armes. Distance, 3,000 mètres environ.

*Prix de consolation* (steeple-chase hacks et hunters, gentlemen riders, 1,000 fr. offerts par la Société des Courses de Saumur. Entrée, 50 fr., au second. Distance, 3,000 mètres environ.

N.-B. Les courses sont régies par le code des courses et les règlements de la Société d'Encouragement, de la Société des Steeple-Chases de France et de la Société de Sport de France.

#### Répétitions du Carrousel

Aujourd'hui jeudi, à 4 heures, il y a eu grande répétition du Carrousel à l'Ecole de cavalerie.

Celle de dimanche aura lieu à 7 heures du matin.

#### Territoriaux punis

On sait que l'autorité militaire a le droit d'infliger des punitions disciplinaires pour certains manquements aux règlements, sur les formalités auxquelles sont astreints les hommes à la disposition et mobilisables.

Ces punitions ne sont pas toujours appliquées avec un grand discernement et sont aussi souvent imputables à la paperasserie administrative qu'à la négligence des hommes.

Mais ce qui est plus incompréhensible, c'est l'idée d'envoyer les territoriaux de la région de Saumur, qui ont été l'objet d'une punition, l'accomplir au casernement du bataillon de Fontevault.

Il y a dans cette mesure quelque chose de choquant qui tombe sous le sens commun.

Elle se comprend d'autant moins qu'il apparaît plus simple, même à l'esprit le plus ordinaire, de diriger ces hommes sur le quartier de l'Ecole, au moins ceux habitant Saumur.

#### Assises de Maine-et-Loire

Voici la liste des affaires qui seront jugées à la session qui va s'ouvrir lundi prochain à Angers :

*Lundi 7 août.* — Bâcle, Camille, vol qualifié ; défenseur, M<sup>e</sup> Chesneau. — Breau, Charles, incendie volontaire ; défenseur, M<sup>e</sup> Picard.

*Mardi 8.* — Valin, Pommerais, veuve Lyrony, vols qualifiés ; défenseurs, M<sup>e</sup> Morry, Lemonnier, Leproust. — Grelet, François, faux ; défenseur, M<sup>e</sup> Desêtres.

*Mercredi 9.* — Beaudouin, François, vols qualifiés ; défenseur, M<sup>e</sup> Fairé, Joseph. — Beaulieu, Emile, attentats à la pudeur ; défenseur, M<sup>e</sup> Guy.

*Jeudi 10.* — Delabrousse, Constant, assassinat ; défenseur, M<sup>e</sup> Morry. — Onillon, assassinat ; défenseur, M<sup>e</sup> Leproust.

*Vendredi 11.* — Berthelot, Louis, attentat à la pudeur ; défenseur, M<sup>e</sup> Chesneau. — Donné, Georges, attentat à la pudeur ; défenseur, M<sup>e</sup> Follenfant.

Pommerais, qui passera mardi prochain, est ce jeune drôle d'une vingtaine d'années qui s'était évadé de la prison de Doué avec la femme Lyrony, sa compagne, et a été con-

## Le Drame des Chartrons

Par JULES DE GASTYNE

PREMIÈRE PARTIE. — Les Deux Rivaux (Suite)

Dix minutes se passèrent... dix minutes mortelles, dans un silence sombre...

On entendait seulement le bruit d'une discussion animée entre l'homme de la loi et l'homme de la police, des éclats de voix qui s'élevaient de temps à autre, qu'on ne pouvait pas suivre et dont on ne parvenait pas à saisir le sens...

Enfin les deux hommes rentrèrent dans la chambre.

Edgar, soulagé, avait poussé un soupir, s'attendant à être mis en liberté, mais son espoir fut de courte durée...

Dans ce peu de temps, la physionomie du juge d'instruction s'était modifiée du tout au tout. Le magistrat était devenu glacé, rigide. Il semblait ne plus connaître, n'avoir jamais vu le malheureux Edgar, qui était devenu pour lui un inculpé anonyme.

Il s'approcha de lui d'un pas raide, automatique, et le pauvre fiancé d'Ariane de Millanges le voyait venir de l'air dont il eût vu sous ses pas s'ouvrir un nouvel abîme.

— M. le commissaire, dit le magistrat, vient de me dire ce qui s'est passé... de m'expliquer les charges qui pèsent sur vous... Ces charges sont de la plus grande gravité... Et si vous ne pouvez pas expliquer, autrement que vous ne l'avez fait, et votre présence ici, et la façon dont le crime aurait été commis avec une arme vous appartenant, et la trouvaille faite entre les mains de la morte d'un bouton de la redingote que vous avez sur le dos... sans rien préjuger encore de votre culpabilité, mon devoir est de vous maintenir en état d'arrestation.

Edgar vacillait. Ses jambes se dérobaient sous lui. Sa tête se vidait.

— Réfléchissez bien, reprit le magistrat. Pesez vos paroles et ne cherchez pas à nous cacher quoi que ce soit. Les mensonges ne feraient qu'aggraver votre situation.

Edgar eut une sorte d'éblouissement. Tout son corps se raidit et il répondit :

— Je n'ai rien à dire de plus que ce que j'ai déjà dit, et je n'y saurais changer un mot, car

c'est la vérité.

Le magistrat lui mit solennellement la main sur l'épaule.

— Au nom de la loi, Edgar de Cordouan, je vous arrête !

Puis, faisant un signe aux agents :

— Qu'on l'emmène ! ordonna-t-il.

Et il continua son enquête dans la chambre assisté du commissaire.

Tartas avait poussé un soupir de satisfaction en voyant entraîner Edgar. Il demanda s'il pouvait s'éloigner.

— Oui, partez, dit le commissaire, vous êtes libre... mais vous vous tiendrez à ma disposition.

— Oui, Monsieur le juge.

#### VIII

Le lendemain du crime, Henri Soulac s'était enfermé chez lui dans l'intention de ne pas sortir de la journée. La douleur qu'il devait ressentir de l'arrestation de son ami suffisait à motiver cette retraite.

Sa maison, son *chai*, comme on dit à Bordeaux, était situé au coin du quai des Chartrons et de la rue Latour, une petite rue étroite, encombrée de barriques et de camions.

Dans cette maison Henri habitait le troisième étage, un coquet appartement de garçon, dont les fenêtres, donnant sur le quai, avaient vue sur la Garonne, hérissée de mâts, et au-delà sur la Bastide, dont le panorama multicolore se déroulait sous ses yeux... Le premier et le deuxième étage étaient occupés par son père et son oncle, deux des principaux et des plus riches négociants de Bordeaux, qui s'étaient associés ensemble et qui étaient constamment sur mer l'un ou l'autre, allant de Bordeaux au Brésil et *vice versa*, laissant sous la garde et la direction d'Henri Soulac leur maison girondine.

Celui-ci, qui avait un tempérament ardent, une nature énergique et forte, avait trouvé le moyen de mener de front les affaires et les plaisirs, et si on le voyait souvent au café de Bordeaux, parmi la jeunesse élégante et désœuvrée, il passait souvent aussi les nuits dans son cabinet à pâlir sur les chiffres, pour réparer le temps perdu.

La première figure qu'Henri Soulac aperçut en arrivant chez lui fut celle de Tartas qui se tenait devant le chai, à cheval sur un tonneau vide, dans l'attitude du Bacchus antique, ses longues jambes traînant sur le pavé.

damné par le Tribunal correctionnel de Saumur. Nous rendrons compte de cette affaire.

#### Vol de poisson à Allonnes

Samedi soir, des malfaiteurs se sont introduits dans le parc du château de la Gaudinière, appartenant à M<sup>me</sup> veuve des Franets, demeurant à Chambéry, en Savoie, et ont fait écouler l'eau de l'étang, en levant la vanne, dans le but de s'emparer du poisson qui s'y trouvait.

On n'a aucun indice sur les auteurs de ce larcin.

#### Accident aux Rosiers

Vendredi dernier, M. Emile Renault, propriétaire aux Rosiers, se trouvait dans sa cour, lorsqu'une charrette, qui se trouvait près de lui, fit bascule.

M. Renault fut écrasé : la mort fut instantanée.

#### Les combattants de 1870

MM. les anciens soldats habitant le Maine-et-Loire, ayant servi pendant la campagne de 1870-74, sont priés d'envoyer à M. Bodineau, 16, rue de la Roë, à Angers, leurs noms, adresses, grades et situation pendant la guerre et d'y joindre un timbre, afin de recevoir une communication intéressante. La plus grande diligence est recommandée.

#### Candidature de M. Picard

Le *Petit Courrier*, d'Angers, annonce que dans l'arrondissement de Segré, M. Maurice Picard, riche propriétaire au Lion-d'Angers, vient de consentir à se porter comme républicain, contre M. Laurent-Bougère.

#### Tentative de suicide

On écrit de Bourgueil :

« Samedi, le nommé Mary a tenté de se pendre dans son grenier. Mais la corde étant trop grosse, le nœud coulant n'a pu se serrer. Il est demeuré suspendu, et la douleur lui a fait pousser des cris désespérés. Des voisins ont coupé la corde.

Un médecin a donné ses soins à Mary dont l'état est grave. »

#### Les droits d'auteur et les musiques et chorales

Avant de se séparer, la Chambre a voté une loi qui fera grand plaisir aux Sociétés musicales.

Les musiques des armées, des établissements scolaires, les Sociétés musicales autorisées, chorales ou instrumentales, ne sont soumises ni aux droits d'auteur ou de compositeur, ni à l'autorisation préalable, pour les auditions en plein air ou à huis-clos ne donnant lieu à aucune recette.

Dans le cas où ces musiques et Sociétés participent à des représentations donnant lieu à une recette, le droit des auteurs et compositeurs reste entier, mais ne peut s'exercer qu'à l'égard des organisateurs, ou, à leur défaut, des propriétaires des locaux.

C'est un accroc — il faut le reconnaître — à la propriété artistique.

#### La disette des fourrages

La librairie de la Bourse du Commerce, à Paris, 33, rue J.-J.-Rousseau, publie, sous ce titre, une brochure contenant d'utiles indications pour remédier à l'insuffisance du fourrage, des renseignements sur la nourriture du bétail en toute saison, les mélanges divers de substances, et de nombreux conseils sur les semences d'automne et du printemps.

Prix franco contre 60 centimes en timbres.

#### La solde des capitaines

Au ministère de la guerre, en prépara, pour le budget de 1895, le relèvement de la solde des capitaines de toutes armes. Les fonds nécessaires seraient obtenus en supprimant un emploi d'adjudant-major dans chaque régiment d'infanterie, l'emploi d'instructeur dans l'artillerie et la cavalerie et, pour le surplus, en faisant appel à générosité du Parlement.

#### Le nom de Siam

Dans un grand nombre de villes maritimes de l'Ouest, à Brest, à Saint-Servan, par exemple, il existe une rue de Siam. C'est même, à Brest, la plus belle rue. Quelqu'un, demande le *Petit Journal*, pourrait-il indiquer l'origine de cette dénomination ?

Nous croyons savoir que ce nom, donné aux rues, remonte à Louis XIV.

Des ambassades du Siam, de Birmanie et d'autres pays furent envoyées en France sous Louis XIV qui avait pris sous sa protection le roi de Siam et fut parrain d'un de ses fils.

A cette époque, plusieurs villes donnèrent à une de leurs rues le nom de Siam.

#### Veluard :

On peut lire actuellement sur une affiche placardée dans une petite commune aux environs de Château-la-Vallière l'avis suivant :

« Toute personne qui déposerait des ordures sur les pelouses, s'exposerait à voir le garde-champêtre mettre immédiatement la main dessus. »

Voilà une commune où le garde champêtre doit avoir la main heureuse.

#### État-civil de la ville de Saumur

##### NAISSANCES

Le 1<sup>er</sup> août. — Maurice-Alphonse Leroux, à l'Hospice.

Le 2. — Louise-Eugénie Rogeon, rue de l'Hôtel-de-Ville.

#### Courrier de la mode

Avant tout, on cherche l'économie et le côté pratique pour habiller les fillettes.

Tout comme les grandes personnes, les jeunes filles portent le corsage-blouse et la jupe légèrement évasée du bas, heureuse combinaison, il est vrai, pour changer une toilette

d'aspect et la plier aux diverses circonstances.

Il suffira donc de faire deux jupes, l'une foncée, l'autre claire, ou plutôt blanche, avec quelques chemisettes de crépon et de lainage, si faciles à confectionner soi-même à peu de frais, et ainsi elles auront de gentilles toilettes pour toutes les occasions et tous les temps.

Les mignons tabliers surtout, dont la mode nous vient tout droit d'Angleterre, et qui sont indispensables aux jeunes filles et fillettes, se portent facilement.

Aussi les unes les encadrent tout simplement, tandis que d'autres plus adroites recouvrent presque entièrement l'étoffe d'arabesques, ou bien encore alternent des broderies avec une grosse dentelle également mélangée de coton rouge et bleu.

On réussit à faire de ravissants modèles et aujourd'hui, je le disais, il est indispensable d'en porter chez soi. Aussi est-ce une nouvelle source de coquetterie et on arrive à une grande élégance dans ces sortes de colifichets.

Nous en avons vu un en mousseline rose brodée entourée de deux petits volants terminés d'un picot noir, un autre tout en ruban et entre-deux de guipure, puis en soie pompador froufroutés de Valenciennes.

Tout cela est fort luxueux et inconnu, aussi le mignon tablier en foulard imprimé ou en cretonne, entouré d'un volant ou d'une dentelle au crochet, est infiniment plus pratique et plus sensé, puisqu'il est appelé à garantir une robe plutôt qu'à l'orner.

L'empiècement est ce qui sied le mieux à cet âge. On peut l'entourer d'un volant pareil liseré d'un petit velours comète noir.

Une fort jolie chose aussi, c'est la véritable blouse russe en mousseline de laine blanche, marine, ou rouge, entièrement traversée de broderies formant galou à même l'étoffe.

Ces broderies s'exécutent au point de croix de plusieurs couleurs et de largeurs graduées. Tout en étant une coquetterie originale, c'est en même temps une fort agréable occupation ; l'exécution en est on ne peut plus facile et voici, je crois, un moyen sûr de donner des ailes à l'aiguille de plus d'une petite paresseuse.

Y a-t-il une tâche plus agréable, à cet âge-là, que celle d'exécuter soi-même une parure ?

Ce genre d'ornement prend chaque jour plus d'extension, d'autant plus qu'il est fort économique tout en ayant le mérite d'être fait par soi-même.

Les forces épuisées se retent rapidement en faisant usage de produits azotés. Un des meilleurs est le « **Tapoca Rils** » qui sert à faire les meilleurs potages et se trouve sur les tables les plus raffinées.

## Dernières Nouvelles

#### ACCIDENT DU CHEMIN DE FER DE CEINTURE

Un accident, qui aurait pu avoir des conséquences terribles, s'est produit hier soir à six heures sur la ligne de Ceinture, entre les stations de Charonne et de Ménilmontant.

Un train de voyageurs, le n° 258, venant de Courcelles, a tamponné, sous le tunnel de Charonne, un train venant de la gare du Nord.

Un wagon de première classe a été fortement endommagé ainsi que deux wagons de seconde. Fort heureusement que le mécanicien du train 258 avait pu ralentir sa vitesse. La machine n'a pas monté sur les wagons qu'elle tamponnait, comme lors de l'accident de Saint-Mandé.

Aucun mort : cinquante personnes plus ou moins grièvement blessées. La vie d'aucun n'est en danger.

Un jeune homme de Vincennes a la jambe cassée. La plupart des blessés sont contusionnés à la tête. — La voie n'a été déblayée qu'à onze heures du soir.

#### DANS LE VAR

Il y a déjà sept candidats républicains à Draguignan, où M. Clémenceau se représente.

#### LA GUERRE CIVILE A LA RÉPUBLIQUE ARGENTINE

Le gouvernement de Santa-Fé s'est rendu aux radicaux.

Il y a eu 400 tués et 300 blessés à Rosario.

La Plata est entourée par les radicaux. On s'attend à ce que le gouverneur capitule entre leurs mains. Les troupes nationales sont prêtes à partir pour la Plata afin de dégager le gouverneur.

Une dépêche annonce qu'hier, le général Roca, président du Sénat, a déclaré qu'il abandonnait complètement la politique.

Paris, le 3 août, 1 h. 30 soir.

On télégraphie de Berlin qu'une gargousse a fait explosion hier après-midi à bord du cuirassé *Baden*, dans le port de Kiel, pendant des exercices. Deux officiers et sept matelots ont été tués. On compte 18 blessés.

#### HAVAS.

**LES FRÈRES MAHON** médecins spéciaux « obtiennent mille guérisons par an dans les hôpitaux ». Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, chute des cheveux, etc. Le docteur Mahon, chargé pendant trente ans de traiter à l'hôpital d'Angers, consulte le dernier dimanche de chaque mois, à Angers, de 1 à 4 heures, à l'hôtel d'Anjou. Dépôt des Pommades MAHON à Saumur, à la pharmacie PERRIN. — Paris, rue Rivoli, 30.

## ÉPICERIE NOUVELLE

E. CHAUVEAU

Rues d'Orléans et Beaurepaire, SAUMUR

#### Spécialité de Boîtes pour Baptême

Boîtes riches de luxe en parchemin

Coffrets blancs... depuis 4 fr. 40

— satin et peluche — 2 fr. 75

NOTA. — Boîtes avec noms et dates, sur commande 2 jours à l'avance.

Le Gérant : G. JOUAUST.

Un regard rapide, imperceptible, fut échangé entre les complices, puis Henri traversa les bureaux, donnant des ordres brefs, et quand il arriva au pied de l'escalier conduisant à son appartement, Tartas, qui avait fait le tour de la maison, se tenait immobile sur la première marche, attendant.

Henri passa devant le coquin sans paraître le voir et gravit rapidement les marches.

Tartas monta derrière lui... et le jeune homme avait à peine entrebâillé la porte du troisième étage qu'il s'était déjà glissé dans l'appartement...

Henri Soulac ferma soigneusement derrière eux, s'assura qu'il n'y avait personne chez lui, souleva les portières, sonda les placards, puis, se croisant les bras devant son complice, il dit :

— Eh bien ?

— Eh bien ! c'est fait, répondit l'homme avec son organe accentué, que nous ne continuons pas à ponctuer pour ne pas agacer le lecteur.

— Oui, j'ai lu les journaux... Et personne ne t'a vu ?

— Personne !...

— Personne ne peut te soupçonner ?...

— Personne !...

— J'ai vu que tu avais arrêté toi-même l'assassin présumé, Edgar de Cordouan.

— Pour donner le change.

— C'était habile.

— N'est-ce pas ?

— Et tu n'as commis aucune imprudence ?

— Aucune.

— Fait aucune faute ?

— Aucune.

Henri Soulac ouvrit le tiroir d'un secrétaire, y prit une bourse bien gonflée.

— Voici ce que je t'ai promis.

— Merci, maître...

— Et maintenant...

Le négociant mit un doigt sur ses lèvres.

— Bouche close, plus que jamais... Il y va de ma tête...

— Qu'on ne te revoie plus ici !... Tu ne me connais plus... Nous ne nous sommes jamais vus.

— Soyez tranquille.

Tartas allait s'éloigner.

Henri Soulac le rappela.

— Encore un mot.

— Parlez, maître.

— Comment as-tu pu pénétrer dans la mai-

son, pour commettre le crime ?

— Cela, c'est mon secret. J'avais promis de réussir, j'ai réussi. Pourquoi me demander davantage ?

— Parce que je crains que tu n'aies employé quelque complice qui pourrait nous perdre un jour.

— J'agis toujours seul.

— Tu me jures que tu n'as mis aucun ami, aucune connaissance dans la confidence ?

— Je le jure !

Henri tressaillit longuement.

— C'est que si on se doutait de quelque chose... Jamais ! jamais !

Il se laissa tomber sur un siège, comme accablé.

— Oh ! ce serait horrible !

Tartas ricana.

— Rassurez-vous, dit-il. Dormez sur vos deux oreilles.

— Je me fie à toi...

— Et vous avez raison, car mon intérêt est d'être avec vous...

— Avec moi, c'est la fortune... Hors de moi...

— La misère...

— Et la mort, acheva Henri, les poings

crispés.

Et un éclair brilla dans son œil fauve.

Tartas frissonna.

— Ne craignez rien, dit-il. Le travail a été fait, et bien fait... Vous en aurez bientôt les preuves.

Il se dirigea de nouveau vers la porte.

Henri cette fois le laissa partir.

Quand il fut seul, le jeune homme arpena un moment la chambre en proie à une agitation visible, puis il secoua la tête, rejeta en arrière son épaisse chevelure noire, du mouvement du lion qui secoue sa crinière.

— C'est fini, s'écria-t-il, le sort en est jeté ! Il n'y a plus à y revenir !

Il pensa à Ariane de Millanges, à Ariane dont le fiancé était perdu, à Ariane compromise par les assiduités d'Edgar de Cordouan, et qui serait trop heureuse de le trouver, lui prêt à l'épouser, encore trop heureuse de revenir à lui.

Il sentit qu'à cette heure, après le crime horrible, la trahison odieuse qu'elle lui coûtait, il avait la jeune fille plus que jamais. Il l'enviait plus qu'il ne l'avait jamais enviée, et sans un regret pour le malheureux Edgar que son infâme machination devait perdre pour toujours ; sans un remords, tranquille désormais

### FAILLITE ELUÈRE

MM. les créanciers de la faillite Eluère, de Saint-Hilaire-Saint-Florent, sont invités à se présenter le mercredi 9 août, à dix heures du matin, en la chambre du conseil du Tribunal de commerce, à l'effet de délibérer sur la formation d'un concordat.

Les conditions sont :  
1° Abandon d'actif, des créances de M<sup>me</sup> Eluère et de M. Boizard et de tous droits d'héritage ou autres;  
2° Engagement de verser 50 fr. par mois.

COLLIN.

Etudes de M<sup>e</sup> MARCOMBRE, huissier à Saumur,  
Et de M<sup>e</sup> GEORGES FERRIÈRE, commissaire-priseur à Saumur.

### Vente Mobilière Volontaire Aux enchères publiques

Le VENDREDI 4 AOUT 1893, à une heure du soir, dans une maison située à Saumur, quai de Limoges, 44, occupée par M<sup>me</sup> veuve Bourgeaiseau, il sera procédé, par le ministère de M<sup>e</sup> MARCOMBRE, huissier à Saumur, suppléant M<sup>e</sup> FERRIÈRE, commissaire-priseur, absent, à la vente aux enchères publiques des meubles et objets mobiliers appartenant à M<sup>me</sup> veuve Bourgeaiseau.

#### ON VENDRA NOTAMMENT :

Une pendule dite œil-de-bœuf, tables, lavabo, comptoirs, séries de mesures, bouteilles vides, glace, chaises, environ 40 bouteilles de liqueur, eau-de-vie, fourneau, balances, vin rouge et blanc, quantité d'autres bons objets.

Au comptant, plus 10 0/0.

M<sup>e</sup> NOBLET, notaire aux Trois-Moutiers (Vienne, demande pour le premier septembre un CLERC expéditionnaire.

**A CÉDER**, pour cause de position, une très bonne Charcuterie, située dans un des quartiers les plus populeux et les plus commerçants de la ville d'Angers. — Loyer peu élevé. — Affaires : 40 fr. par jour. — Prix modéré. — Occasion à saisir.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. GUSTAVE BRETON, 5, rue Voltaire, à Angers.

### VIN ROUGE VIEUX

Récolte 1887, A VENDRE

S'adresser au bureau du journal.

### A VENDRE

A PROXIMITÉ DE SAUMUR

### Belle Ferme de 23 hectares

Revenu par bail authentique 525 francs.

Réserve en plus par le propriétaire de 4 hectares de taillis et saponnières et de 2 hectares de vigne.

BELLE CHASSE.

S'adresser, pour les renseignements, à M<sup>e</sup> LAIZON, notaire à Gizeux (Indre-et-Loire).

**PIANO** à queue d'Erard en très bon état. Grand format, très belle occasion. S'adresser à MM. PERNY frères, facteurs de pianos à Tours.  
Location — Accords — Réparations

Rue Brault, 30, Saumur

### M<sup>lle</sup> E. PANNIER

Broderie artistique et sur tissus

Pour travaux neufs et réparations

Se rend à domicile

### Fabrication et vente de Pipes

**A CÉDER**, après fortune, un très beau Magasin, situé au centre de la ville d'Angers. — Loyer peu élevé. — Prix modéré et à débattre.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. GUSTAVE BRETON, 5, rue Voltaire, à Angers.

### A VENDRE

### PRESSOIR A CAGES

S'adresser à M<sup>me</sup> V<sup>e</sup> BAILLERGEAU, à Doué.

### A LOUER

PRÉSENTMENT

### Remise, Ecuries, Grenier et Cour.

S'adresser à M. BEUROIS, rue du Petit-Pré.

**A VOITURE** à quatre roues avec fourgon, genre marchands forains, à 2 chevaux ou un cheval.

S'adresser à M. REUMONT, 40, rue de Châteauneuf, TOURS.

## CHAPELLERIE CIVILE et MILITAIRE LIVÉRANI

Reconnu pour vendre le meilleur marché de SAUMUR, place de la Bilange.

CHAPEAUX de feutre en très belle qualité, en toutes teintes, à 3 fr. 60.  
CHAPEAUX mécaniques en très beau satin, pour noces ou soirées (système LIVÉRANI), à ..... 12 fr.  
BONNETS de voyage, depuis ..... 1 f. 45  
CASQUETTES et KÉPIS pour Pensions.

LE CHASSEUR, chapeau casquette en cinq transformations.

#### SUCCÈS DU JOUR

### Nouvelle forme, Chapeau CANDIDAT

Coup de fer à la minute.

## GR<sup>de</sup> EPICERIE PARISIENNE

33, rue d'Orléans, à l'angle des rues Dacier et d'Orléans

### IMBERT FILS

#### SPÉCIALITÉ POUR BAPTÊMES

Confiserie supérieure

Grand choix de Boîtes Baptêmes et Marraines, modèles les plus nouveaux. — PRIX TRÈS MODÉRÉS.

En prévenant trois jours avant, Boîtes avec Initiales ou Nom et Date du baptême (2 fr. pour la composition quelque soit le nombre).

Demander le prix courant pour confiserie, boîtes vides et garnies, qui est adressé franco, ainsi que le catalogue des modèles, sujets et initiales à choisir.

après les déclarations de son odieux complice, il raffermait son cœur et sa conscience et ne songea plus qu'au bénéfice qu'il devait tirer des événements de cette nuit terrible...

Il voyait en esprit Ariane et son père atterrés par la nouvelle du crime commis par Edgar de Cordouan, le fiancé accepté de la veille. Il les voyait rougir de la honte qui allait rejaillir sur eux.

Il les tenait sous ses pieds, à sa merci.

Ils l'avaient dédaigné. C'est lui maintenant qui leur tiendrait la dragée haute, qui se ferait prier.

Henri Soulac pensait, en effet, que M. de Millanges, après le bruit provoqué par le drame des Chartrons, n'aurait rien de plus pressé que de donner à sa fille un autre prétendant, un autre fiancé, quand ce ne serait que pour répudier toute attache, toute liaison avec le malheureux Edgar.

Et quel fiancé autre que lui avaient-ils sous la main ? Qui oserait assez braver l'opinion publique pour aller demander la main de l'ancienne fiancée d'Edgar de Cordouan, l'assassin de Delphine Lagrange ?

Il prévoyait l'état d'accablement, de désespoir dans lequel devait être plongés les habitants

de l'hôtel des allées de Tourny.

C'était le moment ou jamais de s'y présenter et de profiter de leur torpeur.

Et Henri Soulac s'habillait vivement dans ce but.

Il avait un prétexte tout trouvé. Il allait consulter M. de Millanges, ancien magistrat, sur le triste cas de son ami, à la culpabilité duquel il affirmerait qu'il ne croyait pas.

Et peut-être, dans le cours de la visite, pourrait-il entrevoir Ariane, parler d'elle, renouer le lien qui avait été rompu la veille en faveur du pauvre Edgar.

Le jeune homme se hâta fébrilement, tout plein de cet espoir. (A suivre.)

#### SQUARE DU THÉÂTRE

### HARMONIE SAUMUROISE

Concert du JEUDI 3 août 1893, à 8 heures 1/2 du soir

#### Programme

1. Allegro militaire ..... X.
2. Sous les Quinconces, ouverture... BUOT.
3. Elle et Lui, polka ..... STROLB.
4. Loin du Bal, intermezzo ..... L. GILLET.
5. Les Chevaliers-Gardes, grande marche triomphale ..... THOMAS.

Le Président, Le Chef de musique,  
G. DE GRANDMAISON. V. GOUBEAULT.

### CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

SAISON 1893 — MAI-OCTOBRE

Bains de mer de l'Océan. — Billets d'aller et retour à prix réduits valables pendant 33 jours.

Pendant la saison des bains de mer, du 1<sup>er</sup> mai au 31 octobre, il est délivré, à toutes les gares du réseau, des billets aller et retour de toutes classes, à prix réduits, pour les stations balnéaires ci-après :

Saint-Nazaire, Pornichet, Escoubiac-la-Baule, Le Pouliguen, Batz, Le Croisic, Guérande, Vannes (Port-Navalo, Saint-Gildas-de-Ruiz), Plouharnel-Carnac, Saint-Pierre-Quiberon, Quiberon (Belle-Isle-en-Mer), Auray (Belle-Louis, Larmer), Pontivy (Belle-Isle-en-Mer), Lorient (P. Meil, Fouesnant), Quimper (Bénodet), Pont-l'Abbé (Lagoz, Loctudy), Douarnenez, Châteaulin (Pentrey, Crozou-Morgat).

1<sup>o</sup> Les billets pris à toute gare du réseau située dans un rayon d'au moins 250 kilomètres des stations balnéaires ci-dessus comportent une réduction de 40 0/0 en 1<sup>re</sup> classe, de 35 0/0 en 2<sup>e</sup> classe et de 30 0/0 en 3<sup>e</sup> classe.

La durée de validité de ces billets (33 jours) peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes successives de 10 jours, moyennant le paiement, pour chaque période, d'un supplément égal à 10 0/0 du prix du billet.

Exceptionnellement : Le voyageur porteur d'un billet délivré aux conditions qui précèdent pour les stations balnéaires de la ligne de Saint-Nazaire (inclus) au Croisic et à Guérande (inclus), a la faculté d'effectuer, sans supplément de prix, soit à l'aller soit au retour, le trajet entre Nantes et Saint-Nazaire, dans les bateaux de la Compagnie de la Basse-Loire.

Le voyageur porteur d'un billet délivré pour les au-delà de Vannes vers Auray aura la faculté de s'arrêter à celles des stations suivantes qui seront comprises dans le parcours de son Billet : Saint-Anne-d'Auray, Auray, Hennehont, Lorient, Quimperlé, Rosperden et Quimper. Le voyageur porteur d'un billet délivré aux conditions ci-

### Hôtel Restaurant des TROIS-ANGRES

### A. LIGNAIS

Place de l'Hôtel-de-Ville, 11 et 12, SAUMUR

Table d'hôte très confortable, à 2 fr. 25 et 2 fr. 50. — Excellents vins rouges et blancs.

Salles, Salons et Cabinets particuliers.

Déjeuners et Dîners à la carte et à prix fixe, depuis 4 fr. 50 et 2 fr. Pension depuis 60 fr.

Service individuel ou en groupe et à toute heure

Dîners en ville sur commande. — Banquets et Nocés. — Prix modérés.

Matelote d'Anguilles Samedi et Dimanche

### Imprimerie Paul GODET, Saumur

FACTURES TOUTS FORMATS  
CARTES D'ADRESSES  
ETIQUETTES PARCHEMIN P<sup>r</sup> ENVOIS  
TÊTES DE LETTRES  
CIRCULAIRES — ENVELOPPES  
AVIS DE TRAITES — MANDATS  
REÇUS & BONS à SOUCHE PERFORÉS  
REGISTRES

LETTRES MARIAGE, LETTRES DEUIL,  
FAIRE-PART NAISSANCE  
CARTES DE VISITE  
AFFICHES — PROSPECTUS  
PROGRAMMES P<sup>r</sup> FÊTES & SOIRÉES  
PRIX-COURANTS  
MÉNUS EN BLANC & IMPRIMÉS  
CATALOGUES — BROCHURES

Consulter les Prix de la maison avant de commissioner à l'extérieur.

### PIANOS, MUSIQUE, INSTRUMENTS

Maison G. FISCHER, fondée en 1846,

SAUMUR — Place de la Bilange — SAUMUR

### Pillet - Bersoullé

Successeur, Elève de Pleyel, Wolff et C<sup>e</sup>

#### ACCORDS, RÉPARATIONS, ÉCHANGES ET LOCATIONS DE PIANOS

Pianos, Harmoniums, Violons, Violoncelles neufs et d'occasion

INSTRUMENTS EN CUIVRE ET EN BOIS ET ACCESSOIRES DE MUSIQUE de toutes sortes

Pianista pour soirées

750 Partitions et grand choix de Morceaux à l'abonnement.

#### EN VENTE

### HISTOIRE de SAUMUR

Pendant la Révolution

Par M. O. DESMÉ de CHAVIGNY

Chez tous les Libraires.

Saumur, imprimerie PAUL GODET.

dessus à destination de Vannes est autorisé à s'arrêter à Questembert à l'aller et à repartir de ce point au retour. En outre, le voyageur porteur d'un billet délivré aux conditions qui précèdent, pour l'une quelconque des stations balnéaires ci-dessus, aura le droit de s'arrêter, une seule fois à l'aller et au retour, pendant 48 heures, soit à Nantes, soit en deça.

2<sup>o</sup> Les billets pris à toute gare située dans un rayon inférieur à 250 kilomètres desdites stations balnéaires, comportent une réduction de 20 0/0 sur les prix des tarifs généraux, sans toutefois que les prix à percevoir puissent excéder le prix applicable à un parcours de 250 kilomètres, ni être inférieurs au prix applicable à un parcours de 125 kilomètres.

Les billets doivent être demandés au chef de gare trois jours avant celui du départ.

### LE MONDE ILLUSTRÉ

43, QUAI VOLTAIRE, PARIS.

Sommaire des gravures du numéro du 30 juillet 1893

PARIS : Les examens du brevet simple et du brevet supérieur, à l'Hôtel-de-Ville. — Salles de garde des hôpitaux de Paris : Saint-Louis et Beaujon.

SIAM : Le roi de Siam et ses enfants. — Palais du roi à Bangkok. — L'armée siamoise : La garde royale. — Une vue du Ménam. — Une rue à Bangkok.

MARINE : La vie à bord ; Le réveil de l'officier de quart. — Les permissionnaires à l'appel. — Equipage au poste de combat.

DÉPARTEMENTS : Statue de Bayard, inaugurée à Mezières.

En supplément : Ce qu'Elle voulait, roman par Pierre Maël, illustrations de Marold.

Le numéro : 50 centimes.